

En cas d'incident sur le réseau électrique, **consignes à respecter**

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signalez toutes situations dangereuses (24h/24 et 7j/7) par téléphone

09 726 750 22 (particulier)
0811 01 02 12 (collectivités)



Suivez en temps réel l'état du réseau électrique dans votre commune :
www.enedis.fr/panne-et-interruption